

COMMUNE DE NANGIS - Décision modificative n°1 - 2022 - Budget Eau Potable

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

VOTES :

Nombre de membres présents : 22

Pour : 22

Nombre de suffrages exprimés : 29

Contre : 7

Date de convocation :

23 /11/2022

Abstentions : 0

Présenté par M Alban LANSELLE

Délibéré par le Conseil Municipal réunie en session ordinaire

A Nangis, le 30/11/22

A Nangis, le 30/11/22

Les membres de l'assemblée délibérante :

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
DUCQ Philippe	
SCHUT Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
RAPPAILLES Angélique	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSERGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	

JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	ABS représentée par A. LANSELLE
CONTENT Cédric	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahmut	
DE BELLEVILLE Anne-Laure	ABS représentée par N. LE BOUTER
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
COSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
DUROX Aymeric	

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER , compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

A NANGIS, le 30/11/2022



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20221214-2022-NOV-122B-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,...

(2) L'assemblée délibérante étant :